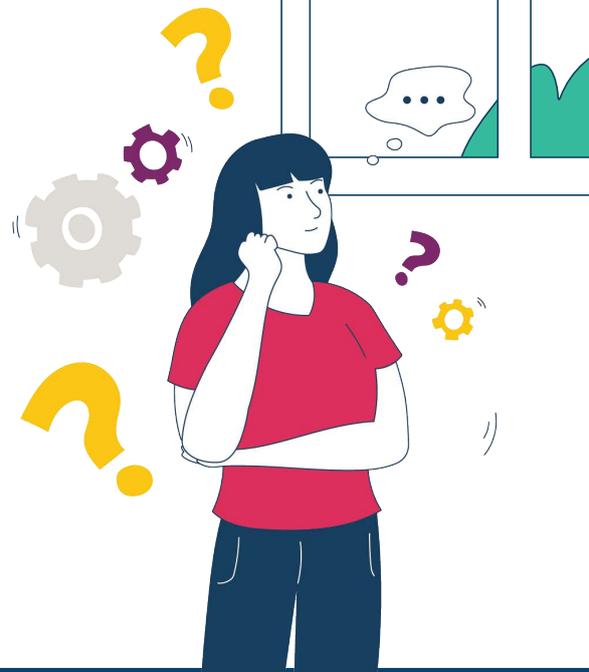


DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL

UNICIL VOUS INFORME
ET VOUS GUIDE DANS VOS DÉMARCHES

Unicil 

Groupe ActionLogement



COMMENT ÇA MARGHE ?



Une seule demande pour tous les bailleurs !

Pour faire une demande de logement social, vous devez remplir un **formulaire unique, valable 1 an dans tout le département.**

Si un logement adapté à votre besoin est disponible, votre dossier est examiné par la commission d'attribution menée par chaque bailleur social, qui a pour mission d'apprécier avec équité la situation des demandeurs.



SCANNEZ-MOI
POUR EN SAVOIR PLUS



LES PIÈGES À FOURNIR

- Carte d'identité ou titre de séjour (pour chaque adulte du foyer)
- Avis d'imposition N-2

Selon votre situation, des justificatifs complémentaires peuvent vous être demandés.

OÙ FAIRE VOTRE DEMANDE ?

EN LIGNE

WWW.DEMANDE-LOGEMENT-SOCIAL.GOUV.FR

- ✓ Créez un compte
- ✓ Remplissez le formulaire
- ✓ Déposez vos justificatifs

Des tutoriels sont disponibles en ligne pour vous guider pas à pas

EN VERSION PAPIER

Vous pouvez retirer un formulaire auprès d'**Unicil** ou de tout autre guichet proche de votre lieu de résidence et le déposer une fois complété dans un des guichets d'enregistrement.



Pensez à renouveler votre demande chaque année.

Important : peu importe où vous déposez votre demande, cela n'entre pas en compte dans les critères d'attribution. L'essentiel c'est que votre dossier soit complet et à jour. Une fois votre dossier enregistré, tous les bailleurs sociaux du département peuvent le consulter et vous faire une proposition selon les disponibilités.

BESOIN D'AIDE POUR REMPLIR VOTRE FORMULAIRE ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence a créé la Maison métropolitaine de l'habitat, un service gratuit d'information et de conseil. Des professionnels vous accompagnent dans votre démarche à Marseille, Aubagne ou Nice :

MARSEILLE

19, rue de la République – 13001 Marseille

04 95 09 58 58

Lundi à vendredi, 9h-12h / 13h-16h45

AUBAGNE

71, allée des Verriers – 13400 Aubagne

04 42 62 80 90

Lundi à vendredi, 8h30-12h / 13h30-17h

NICE

6, allée Philippe Séguin, 1er étage,
derrière la Gare du Sud – 06100 Nice

04 97 13 55 11

Lundi : 8h30-12h30 / 13h30-17h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 8h-12h30 / 13h30-17h

Jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-15h